

Le mot de l'Observatoire

Mieux connaître la situation des sans-domicile est une des préoccupations majeures de l'ONPES. C'est pourquoi l'Observatoire a soutenu une journée d'études méthodologique rassemblant, le 8 décembre 2012, plusieurs dizaines de statisticiens et de chercheurs afin de faire le point sur l'état des connaissances en France et aux États-Unis. Cette Lettre de l'ONPES présente les principaux résultats de ces travaux et les avancées méthodologiques en la matière.

Dans cette Lettre, nous avons synthétisé cinq communications : celles de Maryse Marpsat, Françoise Yaouancq, Efi Markou, Fannie Plessis (INSEE/INED) sur les enquêtes statistiques auprès des sans-domicile en France ; de Serge Paugam (IRIS) sur la fréquentation de la BPI par les personnes précaires ; de Robert Fullilove sur la réinsertion des ex-détenus aux USA et de Kim Hooper sur la situation des sans-domicile après le passage de l'ouragan Sandy sur New-York, et enfin celle de Julien Billion sur les jeunes sans-domicile à Paris et New-York.

Les enquêtes auprès des sans-domicile en France et aux États-Unis

Un bilan méthodologique

Décrire les conditions de vie des sans-domicile, connaître les processus qui mènent à l'exclusion du logement, estimer le nombre de personnes sans-domicile, sont autant d'objectifs que se sont fixés les enquêtes réalisées en France depuis près de 20 ans.

Les enquêtes auprès des sans-domicile depuis 1995 : élargir le champ d'observation et tenir compte des évolutions

Les premières enquêtes réalisées à Paris en 1995 par l'Institut national d'études démographiques (INED), reprises et complétées par l'INSEE en 2001, puis en 2012 pour les enquêtes nationales, se sont inspirées de celles réalisées aux États-Unis dès le début des années 1980, et en particulier celle du *Research Triangle Institute* (RTI) dans l'agglomération de Washington et de l'*Urban Institute* dans certaines grandes villes.

Enquêter sur les personnes sans-domicile présente deux difficultés principales. La première réside dans le choix d'une définition opérationnelle pour la statistique. Il convient en particulier de décider si l'on inclut des facteurs relatifs à l'individu (comme l'isolement ou les problèmes psychiatriques) mais aussi de s'entendre sur les situations de logement concernées, et sur la période d'observation choisie. La définition qui a été retenue par l'INED et l'INSEE ne comporte pas de variables « individuelles ». La référence temporelle est la nuit précédant l'enquête, et les personnes concernées relèvent d'un service d'hébergement ou d'un lieu non prévu pour l'habitation. Sont donc « sans-domicile », au sens de ces enquêtes, les personnes ayant passé la nuit précédente dans un lieu non prévu pour l'habitation (ce sont les sans-abri) ou dans un service d'hébergement, collectif ou non, y compris chambres d'hôtel et logements (ce sont les autres sans-domicile). L'absence de base de sondage constitue la seconde difficulté méthodologique. Pour y remédier, l'INSEE et l'INED ont constitué une base de sondage des lieux fréquentés par ces personnes.

Ainsi en 2001, l'enquête s'est déroulée dans les services d'hébergement et de distribution de repas et a duré un mois. Elle a porté sur les utilisateurs francophones, âgés de 18 ans ou plus, résidant dans des agglomérations d'au moins 20 000 habitants. Plus de 4 000 questionnaires ont été exploités. Outre les sans-domicile, cette enquête

a touché les personnes qui fréquentaient les lieux de distribution de repas, qu'elles disposent d'un logement personnel, soient hébergées chez un tiers ou occupent un logement sans droit ni titre. Sont donc restés hors du champ de l'enquête : les non-francophones, les sans-domicile des agglomérations de moins de 20 000 habitants, les sans-abri qui n'utilisent aucun des services d'hébergement et de distribution de repas.

L'enquête réalisée en 2012 (SD 2012) poursuivait des objectifs plus larges. Comme la première, elle visait à décrire les conditions de vie des personnes sans-domicile, à connaître les processus qui conduisent à l'exclusion du logement et enfin à estimer le nombre de personnes sans-domicile. Mais elle permettait également de dresser un panorama des évolutions sur 10 ans et a intégré les non francophones qui ont pu répondre à un questionnaire auto-administré en 14 langues. L'enquête a aussi touché un nombre de sites de passage des sans-abri beaucoup plus important : lieux de distribution de petits déjeuners, gymnases, haltes de nuit... De plus, l'enquête a porté sur 80 agglomérations de 20 000 habitants, et plus de 1 600 visites ont été réalisées dans plus de 1 300 services. En tout, 4 500 questionnaires ont été réalisés en face à face et 8 000 questionnaires auto-administrés en langue étrangère ont été proposés dont les deux tiers ont été recueillis.

Parallèlement à ces travaux, l'INED conduit plusieurs opérations afin de mesurer l'importance numérique et les caractéristiques des personnes non prises en compte par l'enquête SD 2012. Une première enquête quantitative a porté sur les agglomérations de 5 000 à 20 000 habitants, dans 8 régions, avec un protocole analogue à celui de l'enquête SD 2012. Plus de 160 questionnaires en face-à-face et 166 questionnaires auto-administrés ont été recueillis. Dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants, des entretiens ont été réalisés auprès des responsables locaux. Ils ont porté sur les services développés par les communes et les aides mises en place par les associations, et des personnes sans-abri ont été interrogées sur leurs conditions de vie et leur accès aux services d'aide. Cette enquête qualitative a montré que l'espace rural est perçu par les sans-domicile à la fois comme un lieu « parachute » (la pénurie de logements et leur coût conduisant à fuir les villes), comme un « refuge » (pour être moins visible), ou comme un « ancrage » (pour les pauvres de l'espace rural).

Une deuxième enquête quantitative portant sur les services itinérants a été réalisée début 2013. Elle permettra de mieux saisir les caractéristiques des sans-domicile qui n'utilisent pas les services étudiés dans l'enquête SD 2012. Quatre agglomérations ont été sélectionnées : Paris et la petite couronne (92/93/94), Toulouse, Lille et Nice. Environ 200 questionnaires ont été réalisés.

Enfin, plusieurs opérations sont en cours concernant les « abris de fortune », afin d'approfondir la

connaissance de ce type d'habitats « alternatifs » : cabanes, campements, etc. Des entretiens seront conduits auprès de personnes contactées par les équipes mobiles ou les maraudes, d'autres auprès de personnes vivant dans des campements et des abris de fortune.

Une dernière opération porte sur la prise en compte des abris de fortune par le recensement général de la population. Cette enquête post-censitaire a pour but d'améliorer la collecte d'informations concernant les situations de mal-logement, d'évaluer la qualité du recueil d'informations relatif aux abris de fortune, et d'obtenir des données qualitatives auprès des sans-abri recensés.

Quelques résultats des enquêtes réalisées entre 1995 et 2009 auprès des sans-domicile

De la première enquête de l'INED, en 1995, jusqu'à l'enquête Samenta en 2009, les résultats obtenus éclairent certains points de connaissance sur la situation des sans-domicile et montrent la cohérence des résultats sur une longue période. L'enquête sans-domicile de 2012 permettra d'en étudier l'évolution.

Comment se retrouve-t-on sans domicile ?

Il existe deux façons d'examiner ce qui conduit à se retrouver sans-domicile : d'une part, les raisons déclarées par les personnes, d'autre part, la comparaison entre les caractéristiques des sans-domicile et celles des personnes logées dans un logement ordinaire. Les causes déclarées sont en lien avec l'image de soi et du rôle social que les personnes s'attribuent. Ce sont souvent des causes « immédiates » (non liées à des raisons structurelles comme, par exemple, l'état des marchés du logement et du travail). Quelle que soit l'enquête, les hommes et les femmes déclarent des raisons distinctes : familiales pour les femmes (violence domestique, conflit avec les parents, renvoi du domicile des parents, y compris en cas de grossesse), économiques pour les hommes (impossibilité de faire face aux dépenses de logement, perte de l'emploi, impossibilité de payer le loyer).

Toutefois, hommes et femmes évoquent la séparation conjugale et la fin de l'hébergement par une tierce personne comme cause principale de leur situation. Dans un article publié en 2006, dans le numéro 391-392 d'Économie et statistique consacré à l'enquête sans-domicile de 2001, Cécile Brousse a comparé la situation des sans-domicile en 2001 à celle des personnes disposant d'un logement et ayant répondu à l'enquête « Famille » de 1999. Il en résulte que la fragilité des immigrés sur

le marché du travail est un des facteurs les plus liés au statut de sans-domicile, encore plus pour les femmes que pour les hommes, notamment pour celles originaires d'Afrique sub-saharienne. Pour les hommes, la précarité du contrat de travail vient en seconde position, puis la séparation du couple et le chômage. Chez les femmes, avoir perdu son emploi apparaît comme la deuxième raison de se retrouver à la rue, viennent ensuite le fait d'élever seule ses enfants, d'avoir quitté ses parents avant 16 ans, de n'avoir jamais rencontré de conjoint et d'occuper un emploi précaire.

Un « bricolage » des ressources

Les sans-domicile disposent de « ressources » inégales pour assurer leur survie et retrouver un logement. Ces ressources (papiers, prestations, emploi, santé, liens personnels) évoluent sans cesse et nécessitent une adaptation permanente. Elles sont de trois ordres : les services d'aide et les prestations de droit commun qui relèvent de la solidarité collective (« lien de citoyenneté ») ; la solidarité des amis et de la famille (« liens électif et de filiation ») ; l'emploi et sa version « débrouille » (« lien organique »). Les sans-domicile ont ainsi recours à un « bricolage » des différents types de ressources ou formes de solidarité disponibles.

Les femmes sans-domicile

Parmi les personnes pauvres disposant d'un logement, les femmes (personne de référence ou conjointe) sont plus nombreuses que les hommes, c'est l'inverse parmi les sans-domicile, et ce dans tous les pays disposant de données chiffrées.

Ce résultat se vérifie aussi en intégrant les « centres maternels ». Selon l'enquête sans-domicile 2001, on comptait en métropole 37 % de femmes parmi les sans-domicile, et 35 % en région parisienne (35 % également en Île-de-France selon l'enquête Samenta). Elles sont plus jeunes que les hommes et plus souvent accompagnées d'enfants. Si à Paris, elles sont plus souvent étrangères que les hommes (en 2001, 48 % contre 39 %), en métropole cette proportion est à peu près identique (30 %). Ces différences entre métropole et Île-de-France sont dues pour l'essentiel à la présence dans cette région de ressortissants des pays d'Afrique (hors Maghreb). Les femmes vivent plus souvent que les hommes dans des hébergements stables, et très rarement dans la rue. En 2001, plus de la moitié des femmes sans-domicile (58 %) étaient hébergées en appartement (plutôt que dans un centre d'hébergement) par une association, alors que ce n'était le cas que d'un homme sur quatre. Elles sont dans la rue depuis moins longtemps et retrouvent plus souvent un logement que les hommes. Leurs difficultés principales sont l'accès à des revenus suffisants (salaire ou allocations), en particulier pour les mères de famille ; les ruptures

conjugales, souvent accompagnées de violence ; le manque de papiers qui interdit à certaines l'accès au logement social.

Les étrangers

La situation des étrangers sans-domicile est très différente selon qu'ils sont en situation régulière ou non. Pour les associations, leur proportion augmenterait ces dernières années, et selon l'enquête Samenta, on comptait, en 2009, 52 % d'étrangers parmi les hommes sans-domicile et 59 % parmi les femmes en Île-de-France. Le nombre de demandeurs d'asile parmi les sans-domicile varie en fonction de l'évolution de la demande et des places disponibles en Centres d'accueil. La nature des politiques migratoires jouent également sur la situation des étrangers sans-domicile.

Des résultats utiles pour guider l'action et la recherche

Les résultats de ces enquêtes ont des conséquences en termes d'aide aux plus démunis et de recherches. Ainsi, la mise à jour du fait qu'un tiers des sans-domicile occupe un emploi a conduit à des mesures en leur faveur. De même, le fait qu'un sans-domicile sur quatre, et plus d'un sans-domicile de 18 à 24 ans sur trois, aient été placés dans leur enfance en famille d'accueil ou en foyer a inspiré le projet de recherche ELAP (étude longitudinale sur l'autonomie après le placement – INED/CNRS) dont l'objectif est de mieux connaître les facteurs liés à l'accès au logement et à l'emploi à la fin de la prise en charge des jeunes placés.

La bibliothèque d'information du Centre Pompidou : des usages différenciés d'un lieu public par les pauvres

Pour Serge Paugam, la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou (BPI) apparaît comme un lieu propice à la connaissance approfondie des comportements des personnes en grande précarité et des réactions des autres utilisateurs. Elle est le théâtre de tensions entre différents publics qui ne partagent pas les mêmes aspirations, les mêmes goûts et les mêmes valeurs. L'ouverture à tous d'un lieu public ne signifie pas pour autant l'absence de distinction sociale entre les usagers. La recherche menée a montré qu'une hiérarchie s'instaure entre les publics, selon le degré d'exclusion et la manière dont ils se conforment aux pratiques jugées légitimes pour ce type de lieu. Cette hiérarchie implicite fonde la distinction entre les populations

vulnérables et celles qui ne le sont pas, et entre les populations vulnérables elles-mêmes.

L'hypothèse de départ de cette recherche était que les publics vulnérables utilisateurs de la BPI peuvent être définis à partir des trois phases du « processus de disqualification sociale » mises à jour par l'auteur : la fragilité, la dépendance et la rupture. Les observations réalisées ont permis, non seulement de vérifier cette hypothèse, mais aussi d'établir une correspondance entre ces trois phases de l'exclusion et les usages spécifiques de la BPI. Usages correspondant à des attentes différentes, des relations contrastées avec les autres usagers et un rapport différencié aux normes de la bibliothèque.

Les personnes proches de la phase de « fragilité » viennent avant tout à la bibliothèque pour y trouver des ressources intellectuelles susceptibles de conforter leur projet, le plus souvent professionnel. Elles sont sensibles au risque de basculer dans la dépendance à l'égard des services sociaux et de connaître une expérience stigmatisante. Ce lieu leur apporte une certaine valorisation personnelle et leur permet de s'astreindre à une discipline stricte en harmonie avec leur ethos du travail. Apprendre une langue, rechercher un emploi sur internet, se former à des techniques nouvelles sont les objectifs les plus courants. Cette attitude correspond aussi à un souhait de distinction à l'égard des pauvres et des marginaux présents dans la bibliothèque. Ces usagers en situation de fragilité ont une tenue impeccable et font preuve d'une conformité exemplaire aux normes dominantes et au règlement.

Les personnes proches de la phase de « dépendance » ont des attentes quasi-opposées. Elles viennent chercher à la BPI, non pas un moyen de promotion par l'accès à des ressources intellectuelles, mais un moyen d'occuper leur temps. Elles font de cet espace le lieu privilégié de leur vie quotidienne, où elles adoptent un rythme régulier et s'adonnent, seules ou en groupe, à des activités généralement ludiques. Alors que les usagers proches de la fragilité adoptent souvent les horaires d'une journée classique de travail, les usagers en risque de dépendance sont nombreux à rester jusqu'à la fermeture. Enfin, ceux proches de la phase de « rupture », qui ont atteint le stade ultime de la disqualification sociale, selon Serge Paugam, sont facilement identifiables par leur tenue qui fait souvent fuir les usagers : habits sales, élimés et déchirés. Ils utilisent la bibliothèque pour se reposer voire, lors des périodes de grands froids comme lieu de survie. La plupart sont en permanence au seuil de la transgression et risquent à tout moment d'être expulsés ce qui les amène à porter un jugement parfois sévère sur les contraintes liées à la fréquentation de cet espace public.

Les résultats de ces travaux confirment néanmoins que les publics vulnérables, dans leur ensemble, sont

globalement satisfaits des services qu'ils trouvent à la BPI. Les personnes proches de la fragilité peuvent améliorer leur formation et rechercher un emploi. C'est un espace de rencontre pour les personnes proches de la dépendance et plus éloignées du marché de l'emploi, qui leur ouvre une sociabilité à la fois réelle et virtuelle par les connexions à Internet et les blogs qu'elles y trouvent. Les personnes proches de la phase de rupture, lorsqu'elles ont réussi à déjouer le filtrage au portillon d'entrée, se voient reconnaître le droit de circuler dans un espace public, ce qui constitue pour elles la preuve qu'elles disposent encore d'une certaine citoyenneté.

À des degrés divers certes, la BPI constitue pour les publics vulnérables un espace de reconstruction identitaire et de renforcement des liens sociaux. Elle leur permet de lutter contre la disqualification sociale. La sociabilité du lieu repose sur le mode de l'égalité : les personnes qui fréquentent la BPI ont perçu son principe fondateur, l'ouverture à tout public. Ainsi, la BPI apparaît comme un lieu d'expression d'une nouvelle forme de citoyenneté qui peut contribuer à éviter la mise à l'écart des plus pauvres. Au total une hiérarchie s'instaure entre les publics, selon leur degré d'exclusion et la manière dont ils se conforment aux pratiques jugées légitimes pour ce type de public.

Les sans-domicile aux USA : des approches en termes de politiques publiques

Lors de la journée de décembre 2012 deux chercheurs américains ont pu présenter leurs travaux. Robert Fullilove, enseignant à l'Université de Columbia et dans une prison de Woodbourne à New-York, consacre ses travaux aux liens entre caractéristiques sociales et inégalités de santé. Ses dernières recherches portent sur la réinsertion des détenus aux États-Unis. En effet chaque année, environ 600 000 prisonniers sont libérés et reviennent dans leurs quartiers d'origine. Pour eux, se loger est difficile : dans la majorité des États, ils n'ont pas droit à un logement subventionné par le gouvernement fédéral ou les autorités locales. S'ils souhaitent habiter avec leur famille, et si celle-ci vit dans un logement social, leur arrivée peut être une cause d'expulsion. À Los Angeles, on estime qu'entre 30 et 50 % des personnes en liberté conditionnelle sont sans-domicile et que 20 et 30 % des personnes qui sortent de la prison de *Rikers Island* sont dans cette situation ou vivent dans un logement précaire. Selon Robert Fullilove, la circulation de certaines personnes entre les quartiers défavorisés de la ville et la prison constitue, au-delà des difficultés de logement qu'elles rencontrent, un facteur essentiel de propagation du virus du Sida. L'absence des hommes de leur foyer et de leur quartier d'origine a également pour conséquences de

fortement déstabiliser la vie communautaire. Dès lors, l'absence de contrôle social et la conjonction de facteurs favorisant l'extension du Sida sont réunies. Cette situation peut conduire à une aggravation de la crise sanitaire dans les quartiers où les disparités de santé sont déjà considérables.

De son côté, Kim Hopper, chercheur au *Nathan Kline Institute* et à l'Université Columbia à New-York, sur la base des travaux qu'il mène sur les sans-domicile, propose de rénover la « machinerie sociale du sans-abrisme ». Après avoir rappelé les déclarations du Directeur de la *Coalition for the Homeless*, qui s'exprimait peu de temps après le passage de l'ouragan Sandy, selon lesquelles : « *Les effets de l'ouragan sont en cours d'évaluation (...) Mais le problème est qu'après un certain temps, les personnes évacuées et déplacées vont avoir épuisé les aides d'urgence ou les soutiens dont elles pouvaient bénéficier. Elles ne pourront plus avoir recours aux soutiens des amis ou des parents, ni aux centres d'hébergement. La capacité à répondre à la demande va être encore plus tendue* », Kim Hopper indique qu'un droit au logement reconnu par la loi, tel qu'il existe en France, fournirait un moyen de pression utile pour contrer cette situation. Au lieu de cela, on assiste à une précarisation de l'hébergement d'urgence, dans un contexte de pénurie de logements, de baisse des salaires, d'augmentation du travail précaire, de relâchement des liens de parenté... Ainsi, le nombre de jeunes de 20 à 30 ans hébergés par leurs parents ou leurs amis est passé de 33 % à 50 % au cours des dix dernières années.

Pour le chercheur, ces transformations économiques et sociales entraînent une évolution des méthodes de recherches ethnographiques qui ont permis des avancées importantes en termes de santé publique, notamment en matière de connaissance des processus de propagation du Sida. Mais ces résultats ne sont pas souvent pris en compte par la ville dans sa « gestion de la misère ».

De plus, le rôle de l'État a changé : autrefois garant « peu enthousiaste » des droits à l'hébergement, il tente aujourd'hui de dissuader toute demande d'hébergement. Il est ainsi passé d'un rôle de tuteur à un rôle disciplinaire, ce qui pose de nouvelles questions au chercheur qui veut décrire les besoins sociaux. On assiste en effet à un contrôle de l'espace public qui vise à faire disparaître les sans-domicile plutôt qu'à les reloger, et à une gestion de l'urgence plutôt qu'à une planification à long terme des moyens nécessaires. Enfin, l'hébergement par un tiers et les conditions de vie des jeunes sans-domicile, mobiles et insaisissables, restent mal connus et devraient être explorés.

Les trajectoires sociales des jeunes sans-domicile à Paris et New-York : deux terrains contrastés de recherche

La recherche de Julien Billion¹, présentée lors du colloque de décembre 2012, s'est appuyée sur l'interrogation de 20 jeunes du quartier du Châtelet à Paris et du quartier du Midtown à New-York. Cette recherche a permis de mieux comprendre les liens sociaux qu'entretiennent ces jeunes entre eux, avec d'autres personnes et avec les institutions. À Paris, les jeunes sans-domicile interrogés sont uniquement issus des associations (club de prévention spécialisée) alors qu'à New-York ils ont été recrutés dans trois lieux différents : un centre d'hébergement pour jeunes sans-domicile lesbiens, homosexuels, bisexuels et transgenres, un centre d'accueil pour adultes sans-domicile et la gare de Penn Station. Les trajectoires sociales de ces jeunes sans-domicile ont été analysées par thème (relations avec la famille, formation et emploi, rôle des associations, survie dans la rue...) et dans leur globalité, ce qui conduit à une typologie distinguant trois trajectoires principales : les jeunes très exclus ; les jeunes entre inclusion et exclusion et ceux inclus socialement mais de manière précaire.

D'un point de vue méthodologique conclut Serge Paugam comparer c'est comprendre le fonctionnement d'une société à partir d'un fait social spécifique, ici la question du lien social et du « traitement » de la question des sans-domicile. Sur ce thème il est possible de prendre en compte plusieurs éléments : les trajectoires des sans-domicile depuis leur enfance, les marchés de l'emploi et du logement, les formes de mise à distance des sans-domicile, leurs relations avec autrui et avec les institutions, les effets des politiques publiques sur les populations sans-domicile (*workfare* aux États-Unis), les représentations sociales de cette population.

Comparer nécessite dès lors une délimitation précise de l'objet de la comparaison, et une rigueur dans la formulation des hypothèses et des protocoles employés. Pour Maryse Marpsat, une meilleure connaissance des difficultés de logement que rencontrent les publics les plus marginalisés implique de ne pas se limiter à la seule situation « sans-domicile » des parcours individuels, mais d'étudier l'ensemble de la trajectoire de logement, y compris l'hébergement par un tiers et les séjours dans les institutions.

Julien Billion (ERIS) ;
Maryse Marpsat (ERIS/INSEE)

1. (Chercheur associé à l'ERIS)

Bibliographie indicative

BILLION Julien, 2012, "I don't sleep at home". *Lien social et jeunesse sans-domicile à Paris et à New-York*. Thèse de doctorat en sociologie de l'EHESS soutenue le 7 décembre 2012.

BROUSSE Cécile, De la ROCHERE Bernadette, MASSE Emmanuel « Les sans-domicile usagers des services d'hébergement ou des distributions de repas chauds », in *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, La documentation française, février 2002

BROUSSE Cécile, FIRDION Jean-Marie, MARPSAT Maryse, 2008, *Les sans-domicile*, Paris : La Découverte, coll. Repères, n° 523.

ÉCONOMIE ET STATISTIQUE, 2006, numéro spécial « sans-domicile », présentation des résultats de l'enquête SD2001, INSEE, n° 391-392. Disponible sur le site de l'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=ECO391&nivgeo=0>

FULLILOVE, Robert E, 2012, "Mass incarceration in the United States and HIV/AIDS: Cause and effect?", *Ohio State Journal of Criminal Law*, 9 (1)353-361.

GOLEMBESKI Cynthia, FULLILOVE Robert E., 2005, "Criminal (in)justice in the City and Its Associated

Health Consequences", *American Journal of Public Health*, 95, 1701-6.

HOPPER Kim, 2006, "Redistribution and its Discontents: On the prospects of committed work in public mental health and like settings", *Human Organization*, 65: 218-226.

HOPPER Kim, 2007, 'Rethinking social recovery in schizophrenia: What a capabilities approach might offer', *Social Science and Medicine*, 65: 868-879.

MARPSAT Maryse et FIRDION Jean-Marie (dir.), 2000, *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, PUF/INED.

MARPSAT Maryse, QUAGLIA Martine, RAZAFINDRATSIMA Nicolas, 2004, « Les sans-domicile et les services itinérants », *Travaux de l'Observatoire 2003-2004*, 255-290.

PAUGAM Serge, 1991, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Sociologies » ; 4^e édition mise à jour 1997, dernière édition dans la coll. « Quadrige » 2009 (avec une nouvelle préface « La disqualification sociale vingt ans après »).

PAUGAM Serge, GIORGETTI Camila, 2013, *Des pauvres à la bibliothèque. Enquête au Centre Pompidou*, Paris, PUF, coll. « Le lien social ».